



BOURSE AUX JOUETS

ET PUÉRICULTURE

Par le Centre Culturel et Social Rotterdam

RÈGLEMENT

Samedi
10 février 2024
De 9h à 15h

- La vente aura lieu dans la salle polyvalente du Bon Pasteur, 12 rue Jean Sébastien Bach, à Strasbourg.
- La bourse est ouverte à tous à condition que l'inscription ait été validée, et le versement de la location effectué au Centre Culturel et Social Rotterdam.
- Heure d'ouverture : de 8 h à 9 h pour l'installation des stands.
- Le prix des emplacements est de 15 euros la table + 2 chaises. **1 emplacement par famille**
- Les stands de boissons et de restauration sont exclus, car réservés aux organisateurs.
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- Les places non occupées à 9 heures seront redistribuées.
- L'exposant est prié de laisser son stand dans **un état propre** en emportant avec lui toutes ses affaires.
- Les objets à vendre concernent : les jeux, jouets, vêtements enfants et nourrissons, objets de puériculture (âge maximum 16 ans).
- En cas de non respect de ce règlement, les organisateurs de la bourse seront seuls juges pour prendre toutes dispositions.
- Les animaux sont interdits dans la salle.